

Résolution sur le désarmement nucléaire

En mars de cette année, plus d'un an après le début de la guerre d'agression contre l'Ukraine, Vladimir Poutine a annoncé le déploiement d'armes nucléaires tactiques en Biélorussie. La puissance des armes nucléaires tactiques varie généralement de 0,3 à plus de 50 kilotonnes de TNT. La bombe atomique larguée sur Hiroshima avait une puissance de 16 kilotonnes de TNT. La destruction potentielle d'une utilisation de telles armes serait énorme.

Un mois plus tôt, Poutine a fait savoir que la Russie suspendrait le traité New Start. Il s'agit du dernier accord bilatéral de désarmement nucléaire entre les Etats-Unis et la Russie. La dissuasion nucléaire semble être redevenue un instrument de politique de sécurité accepté et assumé dans le monde entier. Les conséquences potentiellement dévastatrices d'une stratégie de réarmement nucléaire sont pourtant totalement occultées dans le débat politique.

Un traité de désarmement nucléaire contraignant

Il est naïf de croire que les armes nucléaires ne seront jamais utilisées. Tant qu'elles existent, le risque d'une utilisation ou d'un accident potentiel existe. La lenteur du désarmement nucléaire et la prise en compte perpétuelle des armes nucléaires dans les concepts militaires et de sécurité exigent des mesures. C'est pourquoi l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 7 juillet 2018, par 122 voix, le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) élaboré. Ce traité interdit le développement, la production, les essais, l'acquisition, le déploiement et l'utilisation d'armes nucléaires ainsi que la menace de ces dernières.

A ce jour, 91 Etats ont signé le traité, dont 68 l'ont déjà ratifié. Des États neutres européens, dont l'Autriche, l'Irlande et Malte, ont déjà signé et ratifié le traité. La Suisse a également approuvé le TIAN. En 2018, le Conseil fédéral a toutefois décidé de ne pas signer le traité "en raison des risques liés à la politique de sécurité". Jusqu'à aujourd'hui, tant le Parlement, le Département des affaires étrangères que le Conseil fédéral peinent à jouer un rôle actif dans la lutte contre la menace nucléaire et à prendre clairement position contre le réarmement nucléaire.

La Suisse, financeur des armes nucléaires

Mais là où la Suisse joue un rôle très actif, c'est dans le financement d'entreprises internationales qui produisent des armes nucléaires. Des institutions financières suisses comme UBS, Credit Suisse et la BNS investissent chaque année des milliards dans des groupes comme Boeing, Honeywell, Northrop Grumman et autres. Fin 2022, les institutions financières suisses détenaient au moins 7100 millions de francs de parts de fabricants d'armes nucléaires, en particulier la Banque nationale avec plus de 2300 millions de francs. Chaque action, crédit ou emprunt d'une banque suisse dans

ces groupes d'armement, l'armement nucléaire est ainsi financé. Une "gestion des risques" on ne peut plus irresponsable.

En tant qu'Etat non aligné, qui se targue de sa tradition humanitaire, une ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires par la Suisse serait attendue depuis longtemps.

Le GSsA demande au Conseil fédéral de prendre enfin position et de signer le TIAN. Pour une Suisse qui s'engage en faveur des droits humains et des peuples, qui s'engage en faveur du désarmement nucléaire et qui le régleme également sur le plan financier.